

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 64/59/SPCG affectant une parcelle de terrain sise à Boulaos au Ministère de la Production, des Affaires économiques et du Plan.

n° 64/59/SPCG

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
26 mai 1964

Numéro JO
n° 6 du 01/07/1964

Date du numéro
1 juillet 1964

TEXTE INTÉGRAL

Il est affecté, au Ministère de la Production, des Affaires économiques et du Plan, pour les besoins du Service de l'Elevage et des Industries animales, une parcelle de terrain, d'une superficie de six cent quarante-cinq mètres carrés, sise à Djibouti, lieu dit Boulaos, et contiguë au Titre foncier n° 461, ladite parcelle telle au surplus qu'elle est figurée au plan annexé au présent arrêté.